

Adaptation des départs anticipés : carrières longues

Dernières conditions proposées par F. Borne et G. Doucet devant l'Assemblée, à ce jour non votées dans le cadre de l'avis présenté au S&AF

Départ au plus tôt à	Durée d'assurance requise (cotisée)	Droits de départ vers le début de carrière	
		Ne verse pas de DAR	Ne verse pas de DAR
58 ans	DAR droit continu (12,5 à 16 ans)	1 à 4 ans de carrière cotisée de 48 ans	1 à 10 ans de carrière cotisée de 48 ans
60 ans	DAR droit continu (12,5 à 16 ans)	1 à 4 ans de carrière cotisée de 48 ans	1 à 10 ans de carrière cotisée de 48 ans
62 ans	DAR droit continu (12,5 à 16 ans)	1 à 4 ans de carrière cotisée de 48 ans	1 à 10 ans de carrière cotisée de 48 ans
63 ans	DAR droit continu (12,5 à 16 ans)	1 à 4 ans de carrière cotisée de 48 ans	1 à 10 ans de carrière cotisée de 48 ans

Ius Laboris France
Capstan

Ius Laboris France Global HR Lawyers
Capstan Avocats

PÔLE FORMATION 2024

CAPSTAN RHÔNE-ALPES

LYON

Nous vous proposons, pour 2024, une offre de formation en droit social s'adaptant à tout projet.

NOS FORMATIONS EN DROIT SOCIAL

Notre Pôle formation propose des formations **dans tous les domaines du droit social** à destination des professionnels des entreprises et associations (direction, management, ressources humaines, juridique, comptabilité, paie).

Nos formations permettent de **suivre l'actualité sociale** et d'entretenir ou de développer des connaissances sur des **thèmes experts**, en lien avec les **réformes les plus récentes** et leurs répercussions opérationnelles en entreprise.

Les formations proposées dans cette plaquette sont déclinables en **formation intra** ou **inter-entreprises** (pour un secteur ou une branche), en formation **individuelle** ou **sur mesure**.

A la demande, nous élaborons **une proposition de formation et un devis adaptés** (dans un délai de 15 jours).

Nos formations peuvent se dérouler **en présentiel ou en distanciel** et favorisent les **échanges interactifs** avec les participants. Un **support pédagogique** est élaboré spécialement pour chaque formation.

Une évaluation des acquis est proposée, sous forme de **quiz**, au démarrage et à la fin de la session de formation.

NOTRE PÔLE FORMATION

Nos formations sont exclusivement dispensées par les avocats de **CAPSTAN RHÔNE ALPES**, **spécialistes ou experts dans les domaines du droit social et des ressources humaines** (droit du travail, droit de la sécurité sociale et de la protection sociale).

Sont consultables sur demande :

- L'organigramme du Pôle formation
- Le règlement intérieur du Pôle formation
- Le registre d'accessibilité à l'accueil du public
- Les indicateurs de suivi et d'évaluation des formations
- Conditions générales de vente disponible sur notre site internet www.capstan.fr

Si votre participation nécessite un accompagnement personnalisé, n'hésitez pas à nous le faire savoir dès à présent. Nous ferons le nécessaire pour adapter votre accueil et faire de votre formation une expérience réussie.

Les **avocats de CAPSTAN RHÔNE ALPES** se tiennent à votre disposition pour de plus amples informations.

Retrouvez, dans notre plaquette, toutes **nos formations pour l'année 2024**.

Inscrivez-vous dès maintenant en **contactant notre Pôle formation** formationlyon@capstan.fr

Pour nous contacter :

CAPSTAN RHÔNE ALPES – PÔLE FORMATION - Le Capitole – 97 cours Gambetta – 69003 Lyon
 Tél : + 33(0)4 72 84 12 26 ou + 33(0)4 72 84 13 15
formationlyon@capstan.fr

Katia MONTMAYEUR
 Directrice Pôle Formation
 Référente pédagogique
 Référente handicap

Sylvie COULON
 Responsable Pôle Formation
 Référente administratif
 Référente handicap

Maryne LALANCE
 Assistante

Retrouvez nos événements et les dernières actualités sur notre site internet et les réseaux sociaux.



Jouer à déjouer les pièges de l'intégration des RPS dans le DUERP

NOUVEAU

Bulletin d'inscription

» MARDI 24 SEPTEMBRE 2024

Publics

Entreprises / Associations - Fonction de direction, management, ressources humaines, juridique, comptabilité, paie.

Prérequis

Aucun.

Formation en présentiel uniquement

Objectifs

- Appréhender, de manière ludique, la question de l'intégration des risques psychosociaux dans le document d'évaluation des risques professionnels
- Garantir le respect des obligations de votre entreprise en matière de prévention des risques psychosociaux
- Gérer un projet dans le cadre d'une démarche agile et participative impliquant les parties prenantes de l'entreprise
- Être en capacité surmonter ses appréhensions en lien avec la question des RPS et se questionner, de manière pratique, sur la meilleure manière d'aborder cette question dans le DUERP et dans une démarche plus globale de prévention des RPS.

Contenu

L'atelier s'organisera autour du **jeu pédagogique « Les RPS dans le Document Unique »** créé par le réseau ANACT-ARACT;

Ce jeu est un jeu « plateau » en trois parties distinctes et complémentaires:

- Sensibilisation à la démarche et aux RPS
- Analyse des RPS dans les situations de travail
- Intégration des RPS dans le DUERP / Faire vivre le plan d'action

Méthodes pédagogiques

- Jeu plateau « Les RPS dans le Document Unique »
- Quiz et auto-évaluation
- Support pédagogique transmis à chaque participant.
- Apports théoriques et méthodologiques.
- Certificat de réalisation.
- Echanges interactifs.

EN 2023

- ❖ 5 / 5 ont *recommandé* la formation « Atelier Pratique »
- ❖ 4,69 / 5 ont *apprécié la maîtrise* des sujets par les formateurs/trices
- ❖ 4,58 / 5 ont été *très satisfaits de l'organisation* de cette formation

Informations pratiques

DURÉE

4 heures de formation en présentiel
1 session en demi-journée

HORAIRES

13 h 45 Accueil des participants
14 h Début de formation
18 h Fin de formation

COÛT DE LA FORMATION (TVA 20%)

500 € HT, soit 600 € TTC par personne pour la session
(4 heures de formation).

CONTACT

formationlyon@capstan.fr

LIEU

CAPSTAN RHONE ALPES

Le Capitole
97, Cours Gambetta
69481 Lyon Cedex 03

Si votre participation nécessite un accompagnement personnalisé, n'hésitez pas à nous le faire savoir dès à présent. Nous ferons le nécessaire pour adapter votre accueil et faire de votre formation une expérience réussie.

L'inscription emporte adhésion à nos CGV, consultables [ici](#).

JE M'INSCRIS


Thèmes

- L'évaluation des salariés
- Le droit syndical
- Piloter les restructurations d'entreprises
- Comment organiser les congés payés dans l'entreprise
- Faire face aux situations de harcèlement
- Transactions et départs négociés
- Gérer le CSE
- Prévenir les situations de discrimination
- Licencier un salarié pour motif personnel (hors inaptitude)
- Organiser et gérer le travail à temps partiel
- Faire face à une grève
- Organiser et aménager le temps de travail
- Modifier le contrat de travail
- Déterminer et appliquer le droit disciplinaire
- Négocier un accord collectif dans l'entreprise
- La gestion d'un contrôle URSSAF
- Harcèlement moral et sexuel, agissements sexistes, discrimination
- Procédure collective et incidence sur le contrat de travail
- Conclure et rédiger le contrat de travail
- Les ruptures collectives volontaires
- La rupture unilatérale du contrat de travail à l'initiative du salarié
- Gérer un contentieux prud'homal
- Les modes d'accès à la Formation Professionnelle
- Connaître le rôle et les enjeux de la CSSCT et des autres commissions du CSE
- Optimiser et sécuriser le recours au télétravail
- L'activité partielle
- Les entretiens professionnels
- L'activité partielle de longue durée
- Délégation de pouvoirs et document unique dans le secteur social et médico-social
- Exercer le pouvoir disciplinaire
- Le fonctionnement du CSE : CSE d'établissement et CSE central
- L'accord de performance collective
- Les élections professionnelles
- Gérer le risque pénal et les délégations de pouvoir
- L'épargne salariale
- RGPD tout au long de la relation de travail - bonnes pratiques RH
- Négocier en période de crise économique
- La rupture conventionnelle collective
- Non-concurrence, confidentialité... les clauses sensibles du contrat de travail
- Licenciement économique : cadre légal et procédures obligatoires
- La relation de travail et les libertés individuelles
- Les obligations de sécurité et de formation de l'employeur
- Recourir au CDD
- Faire face à une insuffisance professionnelle
-

Cette liste n'est pas exhaustive.

A la demande, nous organisons une formation sur mesure en individuel ou en groupe, en présentiel ou en visio.

MODALITES D'ORGANISATION DES FORMATIONS

EN PRESENTIEL :

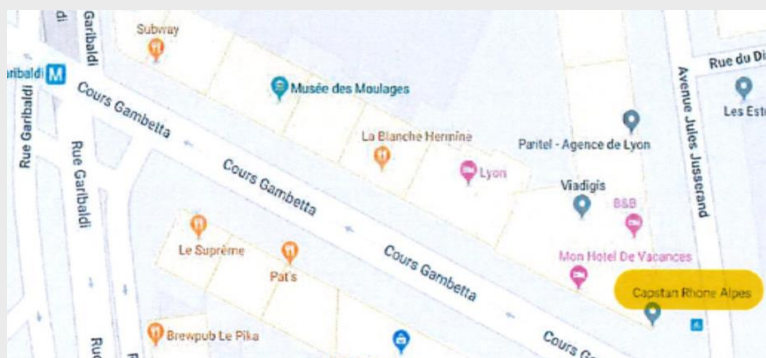
Accès CAPSTAN Rhône Alpes à Lyon :

Adresse : Le Capitole – 97, cours Gambetta – 69481 Lyon cedex 03 (accès par la rue Jules Jusserand) – 9^e étage (ascenseur)

Transports en commun : ligne métro D station Garibaldi – 3 mn à pied

En voiture : stationnement à proximité
Restauration et Hôtel à proximité

Voir le plan avec toutes les indications



Accessibilité : Si votre participation nécessite un accompagnement personnalisé, n'hésitez pas à nous le faire savoir dès à présent. Nous ferons le nécessaire pour adapter votre accueil et faire de votre formation une expérience réussie.

EN DISTANCIEL : sur votre tablette, votre smartphone ou votre ordinateur

Depuis 2021, nous vous offrons le choix de suivre nos formations en distanciel ou en présentiel.

Pour suivre une formation à distance, il est nécessaire de disposer d'une connexion internet sur tablette, smartphone, ordinateur.

- Une convocation est adressée au minimum deux heures avant l'ouverture de la session avec toutes les informations nécessaires pour rejoindre la formation. Il est recommandé de se connecter 10 minutes avant l'ouverture de la formation, à partir du lien d'invitation envoyé.
- Des temps d'échanges interactifs sont organisés (à l'aide du microphone ou via la messagerie).
- Un support pédagogique, élaboré spécialement pour la formation, est partagé à l'écran (support également transmis au participant avant la participation).
- Un certificat de réalisation est édité, mentionnant la participation et les horaires de connexion.

Pour toute question, contactez notre Pôle formation : formationlyon@capstan.fr

